



À partir du 11 mai, nous allons aborder une nouvelle étape dans notre vie quotidienne. Le confinement a été efficace à Lezennes. Peu ou plus de suspicions à ce jour. Nos efforts ont été payants. Il faudra tout faire pour maintenir ce bon résultat. Toute personne peut être porteuse y compris à son insu. C'est pour cela que chacun doit agir pour être sûr de ne pas transmettre le virus.

Nous devons maintenir les gestes barrières, le lavage des mains systématique, la distance physique d'1 mètre est un minimum, voire 2 mètres. Le port du masque est un plus qui renforce la sécurité et il sera obligatoire dans les transports en commun. Des initiatives sont en cours pour favoriser l'usage du vélo notamment pour aller travailler en partageant mieux l'espace public autour de Lezennes et dans Lezennes.

Sauf revirement toujours possible, nous aurons probablement de nouveau notre droit fondamental d'aller et venir mais il sera tout aussi fondamental de faire preuve de civisme et de responsabilité pour ne pas s'exposer ou exposer les autres à tout risque de transmission du virus. Il faudra être attentif aux visites familiales, limiter ses sorties et ne pas organiser de rassemblement.

Toutes ces règles vont probablement s'appliquer longtemps mais la phase de redémarrage est déterminante : maintenir les distances dans l'espace public (rues, magasins, services publics etc..).



Distribution des masques

Le port du masque ne dispense pas d'être vigilant. Nous allons distribuer autant de masques que possible selon un protocole exposé au verso de cette lettre. Les bénévoles avec l'appui des Tisseurs d'Oz ont à ce jour fabriqué environ 1500 masques. Nous les remercions chaleureusement. Nous avons démarré les premières distributions le 1er mai et nous les poursuivons dès le 6 mai jusqu'au 11 et au-delà.

À ce jour, nous restons dans l'attente d'une date de livraison pour les masques commandés par la Région et la Ville, et destinés à être offerts à chaque habitant. Ils vous seront remis dès réception.

Une situation évolutive

Le déconfinement à Lezennes va se traduire par la réouverture progressive des services municipaux avec des dispositions de sécurité.

Je vous remercie par avance de votre compréhension pour les éventuelles attentes.

La réouverture des écoles et du Centre Multi Accueil fait l'objet d'un travail particulier et complexe. J'invite les parents des élèves qui n'auraient pas eu connaissance des dispositions générales à ce sujet de se rapprocher de la mairie au 0320915901 ou en s'adressant aux directeurs d'école.

À ce jour, nous sommes en phase de concertation et de préparation des dispositifs pour la réouverture. Elle aura lieu dans un premier temps le 18 mai et ensuite le 2 juin. Tous les enfants ne pourront pas être « physiquement » accueillis compte tenu des exigences du protocole sanitaire. Je l'ai dit, nous ne voulons pas transiger avec la sécurité et la santé de tous. En tout état de cause, je ne peux que conseiller aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants.

Pour aider les familles, la commune en lien avec le CCAS fera des prises en charge partielles ou totales des factures de cantine pour le 1^{er} trimestre. Nous proposerons ensuite des aides exceptionnelles aux familles qui subissent des difficultés particulières pour assumer les effets de la crise. Le CCAS reste à votre disposition à l'accueil de la mairie pour mobiliser les aides existantes.

Chacun le comprend, nous sommes dans un moment décisif et incertain. La situation peut évoluer rapidement. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour vous informer au mieux.

Le 8 mai, nous ferons avec quelques élus une cérémonie symbolique sans public et en respectant les consignes sanitaires, pour commémorer la fin de la 2nde Guerre Mondiale et se souvenir de toutes les victimes.





LES SERVICES

- La médiathèque : ouverture en « drive » à partir du 18 mai. Réservation en appelant à la médiathèque. Réouverture au public possible le 2 juin, en fonction de l'évolution sanitaire.
- L'école de musique : les conditions d'accueil ne sont pas réunies pour un accueil physique. Maintien des cours à distance pour les élèves et professeurs.
- Centre Multi Accueil les Lutins d'Isidore : réouverture avec accueil limité à partir du 11 mai.
- La Mairie : ouverture au public à partir du jeudi 14 mai, pour les démarches administratives prioritaires. Ouverture aux horaires habituels du lundi au vendredi pour le mois de mai, fermée le samedi.
- Célébration de mariages et de PACS possible à partir du 11 mai, limité aux personnes strictement nécessaires à la bonne tenue de la cérémonie : limité aux témoins et époux pour mariage et aux partenaires pour le PACS.
- Les espaces publics collectifs rouvriront suivant l'état sanitaire du pays (+ d'informations dans les jours à venir).
- Fermeture maintenue pour le Complexe Sportif et la Maison des Jeunes jusqu'à nouvel ordre.
- Les animations RAM ne reprendront pas au mois de mai.
- L'accès à l'église Saint Éloi est limité.
- Le cimetière est accessible de 8h à 16h30 du lundi au dimanche, sous réserve du respect des règles de sécurité sanitaire et des gestes barrières. Vous devez vous y rendre seul(e).
- Bennes à végétaux : Ouverture exceptionnelle les quatre prochains samedis de 8h30 à 12h30. À côté du Centre Technique Municipal, rue Raymond Monnet. Accès alterné pair et impair par plaques d'immatriculation. Il est demandé de se limiter à l'équivalent de 300L de déchets verts par véhicule, un seul véhicule par foyer avec la vignette résident. En cas de forte affluence, il sera demandé de revenir plus tard dans la matinée, un autre samedi ou de s'orienter vers la déchèterie. Ouverture des bennes à végétaux à Lezennes :
 - Samedi 9 mai 2020 (plaques impaires),
 - Samedi 16 mai 2020 (plaques paires),
 - Samedi 23 mai 2020 (plaques impaires),
 - Samedi 30 mai 2020 (plaques paires).



Prochaine collecte des déchets recyclables : Vendredi 8 mai.

RETRAIT DES MASQUES POUR PUBLIC PRIORITAIRE



Retrait de masques réutilisables confectionnés par les bénévoles des Lezennes, le lundi 11 mai entre 14h et 17h, dans la cour face à la Mairie. Ces masques sont à destination d'un **public prioritaire**, dans l'attente des masques offerts par la Région et la Commune, qui seront destinés à l'ensemble de la population.

- Les personnes de 60 ans et + (sauf ceux qui en ont déjà reçu un lors du 1er mai), sur présentation d'une pièce d'identité
- Les usagers des transports en commun, reprenant une activité professionnelle à partir du 11 mai, sur présentation d'une carte Pass Pass nominative.

Retrait par créneau horaire et ordre alphabétique :

- 14h : nom de famille entre A et H,
- 15h : nom de famille entre I et P,
- 16h : nom de famille entre Q et Z.
- Pour les personnes vulnérables ou fragiles merci d'appeler la pharmacie pour faire état d'une demande. Nous fournirons la pharmacie sur ces besoins urgents.

COMMERCES



- Marché sur rdv au standard au 03 20 91 59 01, créneaux valables pendant 15 jours.
- Instants sucrés : Chaque jour de 7h à 13h. Fermé le mercredi. Fermé les 8 et 21 mai. www.instants-sucre.fr.
- Bocal zen : Mardi au samedi de 9h à 17h. Contenants extérieurs non autorisés à part les bouteilles. www.le-bocal-zen.fr/sophie-doize/
- Civette : Lundi au vendredi : 8h-12h et 15h-18h. Samedi : 8h-12h. Fermé le dimanche.
- Pharmacie du Grand Stade : Lundi au Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 19h30. Livraison possible pour les aînés. Tél : 03 20 91 28 27 - Mail : pharmaciadugrandstade@outlook.fr / De garde le samedi 9 mai de 21h à 9h.
- Europa Pizzas : Ouvert du mercredi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 21h.
- Le Panier Fleuri sera ouvert aux horaires habituels à partir du 12 mai.
- La Petite Coifférie sera ouvert à partir du 11 mai, uniquement sur rendez-vous.
- Keliene sera ouvert à partir du 11 mai, uniquement sur rendez-vous.
- Chif'Mode est ouvert aux horaires habituels.
- Si vous achetez un vélo, les aides municipales sont toujours en vigueur. L'Etat prend en charge les réparations de votre vélo dans une limite de 50 euros (renseignements auprès des vélocistes).



Toutes les informations pratiques jusqu'à la fin du confinement seront affichées à la porte de la Mairie et des salles Gréaux et Brassens.